



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

Le vingt trois mars deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le seize mars deux mil vingt-trois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaients présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, Mme Martine LE LOIRE, M. Eugène LE PEIH, Mme Isabelle BOHELAY, Mme Catherine CADORET, M. Patrick GRIGNON, M. Yvon LE CLAINCHE, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, M. Franck TRULIN, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, M. Thierry LUCAS Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, Mme Magali LOT.

Absents : M. Anthony LUCAS, M. Laurent HAMON

Procuration : M. Anthony LUCAS à Mme Catherine CADORET  
M. Laurent HAMON à M. Anthony LE HIR

Secrétaire de séance : Mme Sophie LE PALLEC

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'elle doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2022. La situation peut se résumer ainsi : voir tableaux suivants.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Montant
Résultat budgétaire de l'exercice 2022	1 131 424.65
Résultat antérieur reporté	221 174.72
Déficit Clôture Budget Ass coll	- 2 645.94
Capacité d'autofinancement	1 349 953.43

SECTION D'INVESTISSEMENT		
		Montant
	Résultat budgétaire de l'exercice 2022	+ 693 140.33
	Résultat antérieur reporté	1 352 015.68
	Déficit Clôture Budget Ass coll	- 10 125.49
	Solde d'exécution de la section d'investissement	+2 035 030.52

	Reste à réaliser en dépenses	1 148 239.90
	Reste à réaliser en recettes	50 000.00
	Solde d'exécution des restes à réaliser	-1 098 239.90
	Besoin de financement	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
	Au financement de l'investissement cpte 1068 investissement	1 100 000.00
	En report à nouveau en fonctionnement cpte 002 fonctionnement	249 953.43
	TOTAL	1 349 953.43

En conséquence, le Maire propose l'affectation du résultat de la section de fonctionnement

- 1068 : besoin de financement de la section d'investissement	1 100 000.00
- 002 : excédent fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur)	249 953 .43

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget Principal.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,**

Le Maire,



**Pascale GILLET**